Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 2 février 2017

n° 19307

Des centaines de milliers de personnes continuent à manifester à travers la Roumanie contre l'assouplissement de la législation pénale.
Le Gouvernement dominé par les sociaux-démocrates ne révoquera pas l'ordonnance d'urgence dépénalisant certains faits de corruption.

Les manifestations d'hier soir contre l'ordonnance gouvernementale d'allègement de la législation pénale, adoptée dans la nuit du 31 janvier, ont été unanimement qualifiées d'historiques par les médias. Le nombre de manifestants a été évalué à 300 000. Environ 150 000 personnes ont manifesté à Bucarest sur la place Victoriei, devant le siège du Gouvernement. Des manifestations ont été organisées en province dans une cinquantaine de villes, dont Cluj-Napoca (35 000), Sibiu (20 000), Timișoara (30 000), Iasi (15 000), Craiova (4 000), Oradea (4 000), Constanța (5 000), Bacău (6 000), Brașov (8.000) (*Euractiv*, *HotNews*). Des manifestations ont été organisées aussi à l'étranger par les communautés roumaines, notamment à Paris, Londres, Dublin, Munich, Copenhague et Stockholm (*DIGI 24*).

La manifestation à Bucarest a été marquée par des incidents, provoqués par des hooligans. A la suite des attaques avec des pétardes, la Gendarmerie a été obligée d'appeler les manifestants à quitter la place afin de pouvoir faire usage de gaz lacrymogène. Six personnes ont été blessées au cours des incidents (*Gândul.info*). 79 personnes ont été retenues par les forces d'ordre (*PRO TV*)

Le Président Klaus Iohannis a annoncé ce matin avoir saisi la Cour constitutionnelle roumaine (CCR) (*Agerpres*). Une contestation similaire a été déposée hier par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Malgré les appels véhéments des manifestants, du Président et d'autres institutions, le Gouvernement, dominé par le Parti social-démocrate (PSD), n'a pas l'intention de révoquer l'ordonnance d'urgence. A la suite d'une réunion du comité exécutif du parti, Liviu Dragnea, président du PSD, a dénoncé des « tentatives de déstabilisation de l'ordre constitutionnel » et a accusé le Président Klaus Iohannis d'être « *l'auteur moral* » des incidents violents qui se sont produits lors des manifestations.

Le PSD a reconfirmé son soutien au Gouvernement de Sorin Grindeanu, malgré les appels à la démission des manifestants. Liviu Dragnea a affirmé par ailleurs que l'entrée en vigueur de l'ordonnance ne l'aiderait pas dans son procès, car il était accusé de complicité d'abus de pouvoir et de faux intellectuel, ce deuxième chef d'accusation n'étant pas concerné par les nouvelles règlementations. Il a également nié tout projet des sociaux-démocrates d'organiser des contremanifestations (*Agerpres*).

Le Premier ministre Sorin Grindeanu a réaffirmé qu'il n'envisageait pas de démissionner et a présenté le calendrier des mesures prévues par le programme de gouvernement du PSD et l'état de leur mise en œuvre (*Agerpres*).

Les derniers évènements ont cependant entraîné des démissions. Florin Jianu, ministre pour le Milieu d'affaires, le Commerce et l'Entreprenariat a annoncé ce matin sa démission du gouvernement, déclarant que « *sa conscience le poussait à ne plus continuer son activité gouvernementale* » et que son geste n'était pas négociable. Il a affirmé y avoir réfléchi avec responsabilité et éthique, afin de pouvoir « *regarder son enfant sans honte d'avoir été*

lâche » (*Mediafax*). D'autres démissions ont été annoncées parmi les dirigeants locaux du PSD et de son allié au pouvoir, l'Alliance des libéraux et des démocrates (ALDE).

Mihai Chirica, maire d'Iasi et vice-président du PSD, a été aujourd'hui la principale voix dissidente du PSD. Dans une intervention devant la presse, il a demandé la démission du ministre de la Justice, Florin Iordache, et la révocation de l'ordonnance d'urgence (*Agerpres*).

Un débat a été organisé ce matin au Parlement européen sur la démocratie et la justice en Roumanie. Frans Timmemans, vice-président de la Commission européenne, a fait appel au Gouvernement roumain à retirer l'ordonnance d'urgence adoptée le 31 janvier, mais ses exhortations ont été rejetées par les députés européens sociaux-démocrates roumains. Les médias annoncent qu'une mission d'information du Parlement européen arrivera en Roumanie le 9 février. Frans Timmermans a encore une fois mentionné l'hypothèse de sanctions ou de réduction de fonds structurels pour la Roumanie (*RFI Roumanie*). « Je pense qu'il s'agit d'une légère exagération », a réagi le Président Klaus Iohannis (*Agerpres*).

Le Premier ministre Sorin Grindeanu avait à son tour adressé une lettre à Jean-Claude Juncker et Frans Timmermans, en exprimant « l'engagement ferme de toutes les institutions et acteurs décisionnels roumains sur la poursuite de la lutte anticorruption » (*Agerpres*).

Florin Iordache, ministre de la Justice, a délégué pour sa part ses attributions courantes durant les sept prochains jours, en raison du fait qu'il devait participer aux débats sur le budget au Parlement (*Agerpres*)

La presse fait remarquer que la situation en Roumanie commence à avoir un impact sur le taux d'échange, le leu ayant commencé à s'affaiblir par rapport aux autres monnaies de référence (*Economica.net*).

La presse internationale continue à s'intéresser aux amples manifestations en Roumanie. « *Les Roumains se mobilisent en masse contre la dépénalisation de la corruption* » (*France24*), « *Roumanie: l'UE préoccupée par le recul de la lutte contre la corruption* » (*Radio France internationale*), « *La Roumanie s'élève contre les manœuvres gouvernementales* » (*Le Monde*), « Tempête contre la corruption en Roumanie » (*Les Echos*), « *Roumanie : des manifestations monstres contre le gouvernement* » (*France Info*), titrent les médias francophones.

Retrouvez l'ensemble de nos revues de presse sur le site Internet de l'Ambassade de France en Roumanie.

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie